

## COMMUNIQUE

### Eclairage public : Le SDE 07 finance le remplacement des ballons fluorescents

Le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche (SDE 07) vient de voter un **programme spécial d'aide aux communes** pour le remplacement des **ballons fluorescents** (ou lampes à vapeur de mercure) dont la commercialisation cessera en 2015 (directive européenne 2005/32/CE).

En plus de ses interventions traditionnelles en faveur des communes en matière d'éclairage public (préconisations techniques quant au choix du matériel, maintenance des équipements, extension du réseau d'éclairage public, mise en valeur des monuments et sites, éclairage des équipements sportifs...), le SDE 07 a décidé de consacrer **14 millions** d'euros au remplacement des 17 000 ballons fluorescents qui éclairent encore les 339 communes d'Ardèche.

La disparition des ballons fluorescents s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'efficacité énergétique, désormais inhérente à l'éclairage public.

Il devrait en résulter une **économie de l'ordre de 0,5 M€** sur les factures d'électricité des communes ardéchoises.

Ces nouvelles aides entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2012.

**Contact presse**  
**Isabelle CHANDELLIER**  
**ichandellier@sde07.com**  
**06 71 45 02 59**  
**☎ 04 75 66 96 39**